

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 22 Avr 1999
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur J. LEFEVRE
Directeur
Service Enseignement Promotion Sociale
Secret.Général Enseignement Catholique
Rue Guimard , 1
1040 Bruxelles

AVR 1999

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2667

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : AMEUBLEMENT - TAPISSERIE : ACTUALISATION
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
 TRANSITION
Code Référence : 541013U21S1
Domaine : 502 Habillement:ameublement.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,



G. Schmit

667-01

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: (2) Jean Lefèvre Date et signature (2) 12/03/99

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

..... **Ameublement – Tapisserie : Actualisation**

CODE DE L'U.F. (3)	54101302151	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	502
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation. : Reprises en annexe n° 1 de1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - du degré :
 - (1) transition
 - (1) inférieur
 - (1) qualification
 - (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de1.... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de3.... page(s) (2)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de1.... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de1.... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Ameublement – Tapisserie : Actualisation

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 91 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

L'unité de formation a pour but de rendre l'étudiant capable:

de s'inscrire dans une perspective d'évolution permanente relative au progrès technologique et technique ainsi qu'aux mouvances de la mode et du marché ; en vue de mettre à jour ses connaissances des techniques spécifiques à l'Ameublement – Tapisserie.

Ameublement – Tapisserie : Actualisation

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

Réaliser un habillage de fenêtre, conformément au modèle, selon une méthode rationnelle et répondant au niveau de qualité requis.

En particulier :

- ◆ identifier, sélectionner les matières appropriées au produit à fabriquer ;
- ◆ tracer les différents gabarits ;
- ◆ préparer les matières pour la découpe ;
- ◆ découper les matières ;
- ◆ utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à la fabrication ;
- ◆ choisir et maîtriser les techniques d'exécution adéquates au modèle et aux matières.

2.2 Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation
« Ameublement – Techniques spécifiques tapisserie »

Ameublement – Tapisserie : Actualisation

ANNEXE 3

Constitution des groupes ou regroupement

Pas de recommandation particulière.

NOTIONS SPECIFIQUES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p>ETRE CAPABLE DE : sélectionner, utiliser le vocabulaire spécifique à toutes notions et techniques étudiées</p> <p>identifier, sélectionner, exploiter les nouvelles tendances de la mode : observation des lignes et techniques : -médias, expositions, shopping</p> <p>développer le sens de l'esthétique sélection d'un type de décoration (style classique ou fantaisie) - en fonction de l'habitat du mode de vie du budget</p> <p>identifier, sélectionner, utiliser les matières et matériaux selon un style déterminé : - particularité des étoffes - appariement - des étoffes, doublures, garnissage - de la mercerie - de la passementerie - de la tringlerie et autres accessoires</p> <p>sélectionner, exploiter le matériel en fonction des matières et de la confection : - expérimenter de nouvelles technologies - renouveler, actualiser la documentation</p> <p>personnaliser une décoration - choix et raffinement du détail - équilibre originalité et bon goût - rénovation d'un ensemble</p> <p>organiser son travail</p>	<p>En coupe : - de manière générale : relever les dimensions de structures diverses à décorer et/ou à recouvrir</p> <p>tracer les patrons de base d'éléments décoratifs de toutes formes - classiques ou fantaisie</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ tracé géométrique ou à main levée *proportionnés aux dimensions de l'ensemble (fenêtre ou lit) *en référence à l'environnement (pièce, mobilier) ◆ prise de formes et mise à plat *pour structures hors format : fenêtre, recouvrement d'un volume hors normes (tête de lit) <p>inscrire les particularités d'un modèle sur un patron de base</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ cantonnières, lambrequins, baldaquins - de style classique (français) *tracé de motifs pour découpage de bords : grecques, festons, accolades,.... - recherche de positionnement et proportions de motifs *emplacements de plis - répartition proportionnelle et tracé de l'aplomb - de style fantaisie (anglais, oriental) *importance de situer « l'effet » à 	<p>Préparation : fixer les renforts adéquats aux matières par thermocollage ou garnissage bague ou non</p> <p>Façonnage : conformément aux modèles, aux processus d'exécution et selon les matières)</p> <p>exploiter, approprier les techniques connues et/ou actualisées pour : - la réalisation de fronces, plissés, drapés,...</p> <ul style="list-style-type: none"> *simples ou doublés - le détendage de godets, chutes,... - la mise en doubleure - à plat : avant façonnage - en fourreau : sur pièce préformée - l'achèvement des bords * ourlets : pose de passementerie et garnitures diverses ... à plat ou en insertion angles, raccords ... * fêtes : - plates, - froncées , - plissées ... selon le système d'accrochage prévu. 	<p>réaliser divers éléments de décoration de la fenêtre et du lit, adaptés aux tendances du moment (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> * lambrequins * cantonnières * baldaquins * stores * habillage de fenêtres hors normes * housses diverses

<p>- application des règles :- d'OST - d'hygiène et de sécurité des principes d'ergonomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • produire au bon endroit <ul style="list-style-type: none"> - en rapport avec le modèle et proportionné à l'ensemble - en vue de l'aplomb et du tombant *tracé de directions, aplomb et repères <ul style="list-style-type: none"> - emplacements de drapés, godets,... - dessins de volutes et autres sinuosités ◆ fenêtres hors format <ul style="list-style-type: none"> - application des données précédentes <ul style="list-style-type: none"> *au cas par cas - exercices expérimentaux en divers formats <ul style="list-style-type: none"> *importance des repères géométriques pour sauvegarder équilibre et aplomb 		
	<p>développer les patrons de modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> - découpage et/ou entailles aux endroits concernés - repositionnement, écartement des parties concernées selon l'effet à produire et la matière à employer : <ul style="list-style-type: none"> - ampleur des fronces - profondeur des plis - évaseement de godets, chutes, etc. - souplesse de drapés * tenant compte de l'équilibre géométrique et des repères <p>établir le patronage industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> - tracé <ul style="list-style-type: none"> - des repères et sens de fil - des réserves <ul style="list-style-type: none"> *bords *systèmes d'accrochage - des éléments de complément <ul style="list-style-type: none"> *renforts *doublures *garnissage 		

	<p>En découpe :</p> <p>approvisionner les matières</p> <ul style="list-style-type: none">- calcul de métrages pour :- pièces droites selon dimensions- pièces en forme : sur plan de coupe <p>*selon laize, raccords, flots, motifs</p> <ul style="list-style-type: none">- renforts- passementerie et divers <p>*longueur + angles, courbes, raccords et réserves</p> <p>préparer les matières à la découpe</p> <ul style="list-style-type: none">- tissu dossé, dédossé, pli décallé <p>* selon ampleur, symétrie ou asymétrie</p> <p>placer les patrons</p> <ul style="list-style-type: none">- tenant compte des raccords et motifsreflets éventuelssens de fil <p>découper les matières</p> <p>procéder au marquage</p>		
--	---	--	--

Ameublement – Tapisserie : Actualisation

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- de réaliser un ensemble décoratif spécifique à l'Ameublement – Tapisserie répondant aux critères de d'évolution technique, technologique et mode en ce domaine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la conformité au projet
- de la sélection des matières
- du choix et de l'utilisation du matériel
- de l'adéquation et de la qualité des techniques d'exécution
- de la méthode de travail
- des dispositions personnelles mises en œuvre : objectivité, créativité, sens de l'esthétique

Ameublement – Tapisserie : Actualisation

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.